

1<sup>er</sup> cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification  
**BACHELIER- AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR EN  
LANGUES GERMANIQUES**

**S11 - Langue 2 : Anglais-Néerlandais-Allemand**

**6 crédits - 65 heures - 2<sup>ème</sup> quadrimestre**

**PNSLG2S11**

Unité d'enseignement obligatoire

**Activités d'apprentissage :**

PNSLG2S1101 - Anglais : Langue orale IV

PNSLG2S1102 - Anglais : Langue écrite IV

PNSLG2S1103 - Anglais : Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV

PNSLG2S1104 - Néerlandais : Langue orale IV

PNSLG2S1105 - Néerlandais : Langue écrite IV

PNSLG2S1106 - Néerlandais : Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV

PNSLG2S1107 - Allemand : Langue orale IV

PNSLG2S1108 - Allemand : Langue écrite IV

PNSLG2S1109 - Allemand : Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV

**Représentants de l'unité d'enseignement :**

Franky HERREBOUT - fherrebout@he2b.be

**Objectifs :**

1. En langues : confirmer le niveau B2 du CECR
2. En aspects socioculturels : enrichir ses connaissances des différentes cultures liées aux langues d'apprentissage (s'ouvrir au monde extérieur, histoire littéraire, création d'activités intégrant les aspects socioculturels)
3. En didactique : approfondissement des méthodes d'apprentissage et des quatre phases d'enseignement (approche de l'évaluation au cours de langue)

**Compétences visées :**

1. Maîtriser les savoirs disciplinaires (aspects écrit, oral et socioculturel) et interdisciplinaires (didactique et psychopédagogie) qui justifient l'action pédagogique
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
3. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève
4. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions et le partage d'expérience entre élèves
5. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
6. Se tenir informé des innovations dans l'enseignement des langues germaniques, remettre en question et actualiser ses connaissances

**Profil de formation :**

Voir le « profil de formation » de notre unité structurelle

**Acquis d'apprentissage :**

- En langues : niveau B1-B2 du CECR : Niveau avancé ou indépendant : compréhension courante et capacité à converser ; Émettre un avis, soutenir systématiquement une argumentation
- En aspects socioculturels : appropriation des différents aspects de l'histoire et de la culture des régions dont on étudie la langue étrangère.

Créer des activités didactiques incluant les aspects socioculturels

- En didactique : créer des activités d'apprentissage (séquences entières) incluant les aspects précités (écrit, oral et socioculturel)
- Porter un regard critique sur son apprentissage et développer des stratégies de remédiation pour chacune des quatre compétences linguistiques

**Prérequis et corequis :** aucun

**Modalités d'organisation particulière**

L'unité d'enseignement S4 se déroule via un séjour Erasmus Belgica au cours duquel l'étudiant sera évalué par l'institution d'accueil pour valider son unité d'enseignement selon les compétences visées par la présente fiche.

En cas de deuxième session, une évaluation visant les mêmes compétences aura lieu soit dans l'institution d'accueil soit au sein de l'unité structurelle Nivelles et selon les modalités prévues dans la convention Erasmus Belgica.

**Langue orale IV : Anglais-Néerlandais-Allemand**  
**20 heures**

**Contenus :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports à l'acquis d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Bibliographie :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Langue écrite IV : Anglais-Néerlandais-Allemand**  
**30 heures**

**Contenus :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports à l'acquis d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Bibliographie :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV : Anglais-  
Néerlandais-Allemand**  
**15 heures**

**Contenus :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports à l'acquis d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Bibliographie :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Modalités d'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement**

	Po nd ér ati on de s Ac tiv ité s d' Ap pr en tis sa ge au se in de l'U nit é d' En se ig ne m en t en %	Évaluation des Activités d'Apprentissage en %						
		1 <sup>ère</sup> session			2 <sup>ème</sup> session			
		T r a v a u x / I n t e r r o g a t i o n s	É v a l u a t i o n c o n t i n u e	Examen			T r a v a u x	Examen
P r a t i q u e	É c r i t			O r a l	P r a t i q u e	É c r i t		O r a l
Langue orale IV	<b>45</b>	Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica						
Langue écrite IV	<b>45</b>							
Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV	<b>10</b>							

**Pour le calcul de la note finale de l'unité d'enseignement, il sera fait application de la moyenne géométrique**